

Construction d'un centre de congrès à Saint-Hyacinthe

## **Le règlement d'emprunt est approuvé par le MAMOT**

*Pour diffusion immédiate*

**Saint-Hyacinthe, le 27 janvier 2016** – Le règlement de la Ville de Saint-Hyacinthe décrétant un emprunt pour la construction d'un centre de congrès a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

« Avec cette autorisation, nous franchissons une autre étape décisive. Rappelons que les citoyens de Saint-Hyacinthe ont préalablement approuvé ce règlement en décembre dernier. La construction de ce centre de congrès et d'un hôtel de gamme supérieure de plus de 200 chambres est essentielle pour la relance du tourisme d'affaires dans notre ville. Nous y travaillons très activement, car ce projet, totalisant des investissements publics et privés de l'ordre de 65 M\$, va avoir un impact économique déterminant pour notre milieu.



Nous poursuivons nos démarches visant à obtenir un soutien financier des gouvernements pour ériger ce centre. Nous invitons donc les Maskoutains à signer une pétition en ligne visant à démontrer à quel point la communauté est mobilisée en faveur du projet (<https://secure.ville.st-hyacinthe.qc.ca/CentreCongres>), d'indiquer le maire de Saint-Hyacinthe, Claude Corbeil.

Dans les prochaines semaines, la Ville et le promoteur vont dévoiler le nom de la bannière retenue pour l'hôtel. Une première pelletée de terre est prévue en 2016 et l'objectif est que ces infrastructures de qualité supérieure soient opérationnelles à l'automne 2017.

Suivez-nous sur [Facebook](#) et sur [Twitter](#).

– 30 –

**Source :** Brigitte Massé  
Directrice des communications  
Tél. : 450 778.8384